

## Le CECC : pourquoi ?

=O=O=O=O=O=

Formulaire S8-01-F07 FR version 0

L'exportation de produits, services et technologies sensibles (matériels de guerre, matériels de guerre assimilés et biens à double usage) est soumise à contrôle par les autorités françaises. Le non-respect de la réglementation se traduit par des sanctions administratives et pénales (amendes et peines de prison). Les obligations légales résultent de l'application du code de la défense, du décret 95-589 du 06/05/1995 et d'un certain nombre d'arrêtés dont celui du 17/06/2009 qui définit la liste des matériels de guerre et matériels assimilés soumis à procédure spéciale d'exportation. Le contrôle des exportations des biens à double usage est régi par un certain nombre d'arrêtés du 18/03/2010 et par le décret 2010-292 de la même date introduisant dans la législation française le règlement de la Communauté Européenne n°428/2009 du 05/05/2009.

Par ailleurs la réexportation de produits d'origine étrangère peut également être soumise à des conditions imposées par les autorités du pays d'origine. Le non-respect de ces contraintes n'aura pas de conséquences vis-à-vis de la réglementation française mais peut conduire à des sanctions économiques en particulier vis-à-vis de la réglementation américaine.

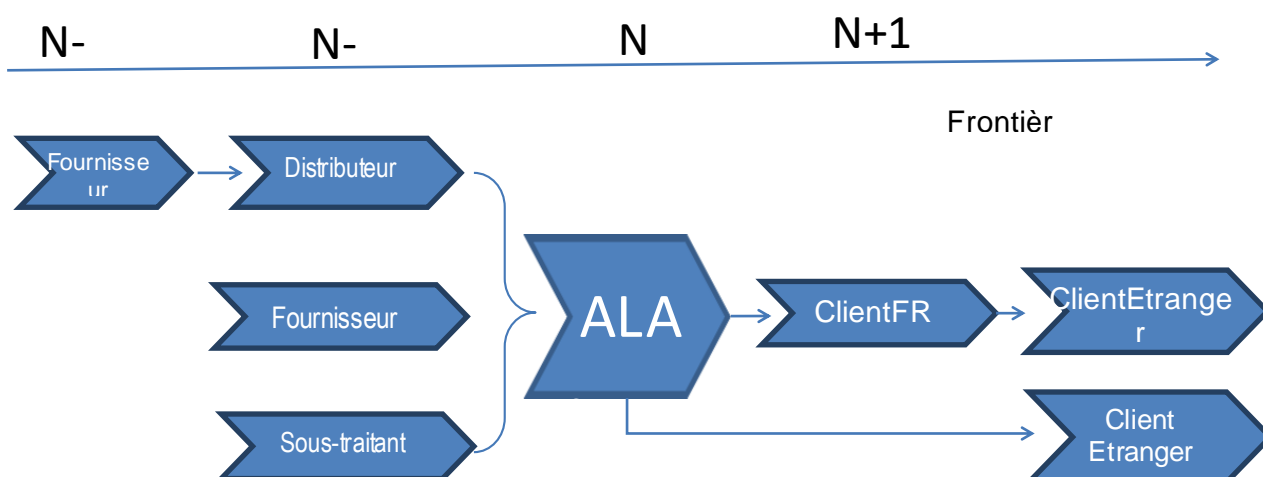
Les matériels de guerre américains sont contrôlés par « l'International Traffic in Arms Regulations (ITAR) » alors que les biens à double usage sont contrôlés par les « Export Administration Regulations (EAR) ». Les matériels de guerre américains sont classés par catégorie sur la « Munitions List » (par exemple ML XV b). Les biens à double usage sont classés sur des listes assez voisines de celles du règlement CE 428/2009. Comme dans ce règlement les produits sont repérés par un code alphanumérique dit ECCN (« Export Classification Control Number ») (par exemple 5A001). Il existe de plus une catégorie EAR99 qui regroupe tous les produits qui ne sont pas listés avec un n° ECCN. Ces réglementations contrôlent l'exportation à partir des Etats-Unis mais également la réexportation à partir de n'importe quel autre pays. De plus, en cas d'infraction par AL-aT, les autorités américaines remonteront au groupe AIR LIQUIDE et à ses filiales américaines qui pourront être sanctionnés pour des infractions commises par AL-aT

C'est l'exportateur qui est responsable du bon respect des réglementations nationales et étrangères. Pour ce faire il doit connaître parfaitement la situation de ses produits par rapport à ces réglementations de contrôle des exportations et réexportations. En particulier il doit connaître les contraintes attachées aux fournitures qu'il approvisionne. Le « Commodities Export Control Certificate (CECC) » qu'il vous est demandé de remplir est destiné à regrouper toutes ces informations qui seront nécessaires à AL-aT pour effectuer les démarches administratives en vue de l'exportation.

Le CECC se place dans le flux d'approvisionnement connu sous le terme anglais de « supply chain ». Ce flux est illustré ci-dessous. Le CECC doit permettre la traçabilité des produits soumis à contrôle de leur origine à l'utilisation finale.

### ●BUSINESS CONFIDENTIAL INFORMATION

Ce document est la propriété du groupe Air Liquide et ne doit pas être communiqué à des tiers. La seule copie contrôlée est maintenue dans le système de management.



Dans ce schéma AL-aT est situé au rang N. Deux variantes sont illustrées : livraison par AL-aT à un client étranger ou livraison à un client français de rang N+1. Le produit intègre des sous-ensembles ou composants de votre fourniture en tant que sous-traitant ou fournisseur de rang N-1.

Dans l'hypothèse d'une exportation directe à un client étranger AL-aT doit être en possession de toutes les informations nécessaires au dépôt éventuel d'une demande de licence auprès des autorités françaises et/ou auprès des autorités du pays d'origine pour les produits soumis à contrôle des exportations/réexportations.

Dans l'hypothèse d'une livraison à un donneur d'ordre français AL-aT est tenu de transmettre ces informations à son client afin que celui-ci soit en mesure d'effectuer toutes les démarches lui permettant d'être en conformité avec les réglementations comme AL-aT dans l'hypothèse précédente.

Pour remplir correctement un CECC vous, sous-traitant ou fournisseur d'AL-aT, devez connaître parfaitement la situation de ce que vous livrez par rapport à la réglementation française du contrôle des exportations des matériels de guerre et des biens à double usage. De plus, si votre fourniture contient des composants que vous avez-vous-même achetés il vous appartient de demander à votre sous-traitant/fournisseur, de rang N-2 dans le schéma ci-dessus, de vous fournir toutes les informations utiles. Ce processus remonte jusqu'au fournisseur d'origine quel que soit son rang dans l'exemple ci-dessus qu'il soit français ou étranger. Ces informations sont regroupées dans le CECC.

Compte tenu des conséquences, exposées plus haut, pour AL-aT et éventuellement le groupe AIR LIQUIDE l'obtention d'un CECC correctement rempli est extrêmement importante. Le non-respect de cette obligation contractuelle entrainera des difficultés au moment du règlement de la facture voire le rejet pur et simple de la fourniture et la suppression de la liste des fournisseurs agréés d'AL-aT.

● **BUSINESS CONFIDENTIAL INFORMATION**

Ce document est la propriété du groupe Air Liquide et ne doit pas être communiqué à des tiers. La seule copie contrôlée est maintenue dans le système de management.

**Air Liquide Advanced Technologies**, SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 19 070 810 Euros - SIEGE SOCIAL : 75, QUAI D'ORSAY, 75321 PARIS CEDEX 07 - RCS PARIS 712 009 661 00018 APE 2825Z

## CECC

### Commodity Export Classification Certificate

#### EXPORT CONTROL CLASSIFICATION QUESTIONNAIRE

#### QUESTIONNAIRE DE CLASSIFICATION DE CONTRÔLE D'EXPORTATION

**Request for Information / Purchase Order No:**

**Demande d'Informations / N° de commande :**

The following information is required to enable AL-AT to comply with all applicable export control laws and regulations.

*Les informations suivantes sont exigées pour permettre à AL-AT d'être en conformité avec toutes les lois et réglementations applicables à l'exportation.*

#### **General Information / Informations Générales**

Product Name/ *Nom du produit :*

Product Part-No/*Référence du produit :*

Supplier's name and address/ *Nom et adresse du fournisseur :*

Country of origin/*Pays d'origine :*

Manufacturer's name and address/ *Nom et adresse du fabricant :*

#### **Supplier National Regulations / Réglementation nationale Fournisseur**

Is the product subject to the supplier's national export control regulations? Yes/Oui  No/Non

*Le produit est-il soumis à une réglementation nationale d'exportation ?*

Dual-Use item? Yes/Oui  No/Non  If "Yes", indicate Control List-No.:

*Bien à double usage ? Si "Oui", N° de la Liste de Contrôle*

Military Equipment? Yes/Oui  No/Non  If "Yes", indicate Control List-No.:

*Matériel de guerre ? Si "Oui", N° de la Liste de Contrôle*

End user certificate required issued from AL-AT ? Yes/Oui  No/Non

*Besoin certificat d'utilisation finale émis par AL-AT ?*

End user certificate required issued from AL-AT's customer? Yes/Oui  No/Non

*Besoin certificat d'utilisation finale émis par le client d'AL-AT ?*

### US Regulations / Réglementation américaine

Is the product (or any component therein) subject to US-Export regulations?

*Le produit (ou un composant de ce produit) est-il soumis aux règles d'exportations américaines ?*

EAR Yes/Oui  No/Non  If "Yes", indicate ECCN-No/Si "Oui", indiquez le N° ECCN :

If "Yes", "Fair Market" price (de minimis calculation):

*Si "Oui", "Prix du marché" (de minimis calculation)*

ITAR Yes/Oui  No/Non  If "Yes", indicate USML classific.No.:

*Si "Oui", N° de classification USML :*

If ITAR regulations apply, please specify whether the product:

*Si les réglementations ITAR s'appliquent, spécifiez si le produit :*

(i) is considered as Significant Military Equipment (ITAR § 120.7)? Yes/Oui  No/Non

*est considéré comme Équipement Militaire Important (ITAR § 120.7)?*

(ii) is considered as Major Defense Equipment (ITAR § 120.8)? Yes/Oui  No/Non

*est considéré comme Équipement de Défense Principal (ITAR § 120.8) ?*

### Other Regulations / Autres réglementations

Is the product (or any component therein) subject to the export control regulations of any third country, other than the supplier's and/or the US? Yes  No

*Est-ce que le produit (ou un composant de ce produit) est soumis*

*aux règles d'exportations d'un pays tiers, autre que celui du fournisseur et/ou des Etats-Unis?*

If "Yes", please specify in a separate attachment the following information:

*Si "Oui", veuillez spécifier dans une pièce jointe les informations suivantes :*

(i) Manufacturer/*Fabricant*; (ii) Country/*Pays*; (iii) Part no/N° *d'article*; (iv) Description/*description*; (v) Dual-Use item or Military/*Bien à double usage ou Matériel Militaire*; (vi) Control List-No./N° *Liste de contrôle* ; (vii)

If any end-user certificate is required issued from/*Si un certificat d'utilisateur final est exigé d'AL-AT*; and/et

(viii) If any end-user certificate is required issued from AL-AT's customer/*Si besoin certificat d'utilisation finale émis par le client d'AL-AT ?*

Number of attachments to this questionnaire/*Nombre de pièces jointes à ce questionnaire:*

This questionnaire must be filled in by the supplier and returned to AL-AT together with the supplier's offer or delivery note. The supplier shall immediately inform AL-AT of any changes in the classification of the above identified product. Please include a copy of your export license for our information.

*Ce questionnaire doit être complété par le fournisseur et retourné à AL-AT avec l'offre du fournisseur ou le bon de livraison. Le fournisseur informera immédiatement AL-AT des changements de la classification du produit identifié ci-dessus. Veuillez joindre une copie de votre licence d'exportation à titre d'information.*

The undersigned is duly entitled to act on behalf of the supplier, and hereby certifies the accuracy of the information provided herein.

*Le soussigné est dûment autorisé à agir au nom du fournisseur et certifie par la présente l'exactitude des informations fournies dans ce document.*

Sign/Signature: \_\_\_\_\_ Name/Nom :

Date: \_\_\_\_\_ Title/Titre :